



France Volontaires

Constituée en janvier 2010 à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), France Volontaires a pour mission de promouvoir et développer les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES). Plate-forme associative rassemblant 39 organisations membres et pilotée sur le mode de la cogestion (Etat, collectivités territoriales, monde associatif), elle met en œuvre cette ambition en développant plusieurs missions complémentaires :

- elle apporte son appui à l'information et à l'orientation des personnes souhaitant s'engager. Elle fait ainsi la promotion des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international ;
- elle contribue à la mobilisation des différents acteurs concernés (pouvoirs publics, collectivités territoriales, associations...), et assure en cela une mission de prospective et d'observatoire ;
- sur le terrain, elle facilite l'accueil, l'intégration, l'échange de pratiques et la mise en réseau des volontaires. Vis-à-vis des partenaires locaux et nationaux, elle les informe de l'offre française de volontariat ;
- enfin, elle recrute, prépare et encadre ses propres volontaires de solidarité internationale (VSI).



**Les volontariats :
un outil pour renforcer les
coopérations décentralisées**

Cités Unies France

Depuis 35 ans, Cités Unies France a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. L'association a pu faire évoluer les pratiques et inspirer l'évolution législative. Plus que jamais, elle est au coeur de l'évolution de la coopération décentralisée.

Les activités de Cités Unies France comprennent, entre autres, l'animation des groupes-pays et des groupes thématiques, l'organisation de journées de la coopération décentralisée et du conseil.

Créée en 2002, le groupe jeunesse de CUF a pour mission d'informer, de porter appui et conseils aux collectivités territoriales sur les questions et dispositifs liés à la jeunesse à l'international. Il offre également un cadre aux collectivités territoriales pour partager leurs pratiques et des réflexions. La mobilité internationale des jeunes en est d'ailleurs un des axes principaux. Elle est abordée, entre autre, à travers la question du volontariat à l'international.

C'est pourquoi, CUF a participé aux comités de pilotage préparant la refonte de l'organisation des acteurs de la mobilité internationale, et est attachée à transmettre aux collectivités territoriales les informations sur les nouvelles familles de volontariats pour leur en faciliter l'accès, en partenariat avec l'expertise de France Volontaires.

3èmes Rencontres nationales de la Jeunesse à l'international, Dijon, 8 avril 2011

France Volontaires et Cités Unies France ont signé le 5 novembre 2010 une convention de partenariat, avec pour ambition d'informer et de promouvoir les engagements volontaires et solidaires à l'international dans le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales.

www.france-volontaires.org



France Volontaires

6, rue Truillot - BP 220 - 94203 Ivry sur Seine Cedex

www.cites-unies-france.org



Cités Unies France

9, rue Christiani - 75018 Paris

Les volontariats internationaux...

En effet, depuis 2010, à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif, le paysage des volontariats a fortement évolué (mise en place de France Volontaires et introduction d'une nouvelle appellation : les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, lancement du service civique...). Il est ainsi essentiel d'informer les collectivités territoriales de ces modalités de mobilisation de l'engagement de leurs citoyens, afin qu'elles puissent s'en saisir. Ce document a ainsi pour ambition d'éclairer les concepts, ainsi que les différents statuts et dispositifs existants.



Différentes formes de volontariat existent. Il n'est pas toujours simple de se repérer dans les dispositifs existants, que l'on soit un citoyen désireux de s'engager ou une collectivité qui souhaite mobiliser les acteurs de son territoire.

Proche des questions de mobilité des jeunes et de la citoyenneté, il est important pour Cités Unies France, à travers son pôle jeunesse, de travailler et de suivre cette évolution du volontariat, qui touche en partie l'engagement international des collectivités territoriales.

France Volontaires, en lien avec Cités Unies France, se donne justement pour ambition d'informer et orienter les collectivités territoriales et les publics pour rendre cette offre plus lisible et rendre compte de sa diversité et de sa complémentarité, au bénéfice de tous.



... au service des coopérations décentralisées ?

Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels dans l'encouragement et l'accompagnement des actions de solidarité internationale portées par les jeunes. En effet, elles créent des dispositifs dédiés aux jeunes que ce soit pour favoriser leur engagement citoyen, pour faciliter leur accès à la mobilité internationale ou encore enrichir leur expérience professionnelle. Engagées dans les échanges internationaux, plusieurs collectivités, en lien avec France Volontaires ou avec d'autres acteurs associatifs, ont eu recours à des formes variées de partenariat permettant de mobiliser un nombre significatif de jeunes de leurs territoires, mais aussi de citoyens de tous âges, dans leurs régions partenaires au sud :



Ces différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international sont ainsi regroupées dans une nouvelle appellation : les **Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES)**, recouvrant trois types de volontariat à l'international (le volontariat d'initiation et d'échanges, le volontariat d'échange et de compétences, le volontariat de solidarité internationale).

L'adhésion aux valeurs communes à l'ensemble des VIES constitue le préalable à tout engagement. Ces valeurs sont inscrites dans la Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité.

Cette charte, signée par 39 associations, va garantir au futur volontaire la rigueur, la sécurité et la qualité de son parcours avant son départ, durant son séjour sur place et à son retour :

- construction de son projet d'engagement ;
- préparation au départ, formation ;
- accueil à l'arrivée et encadrement (en proximité ou à distance via un référent) ;
- évaluation au retour, valorisation de l'expérience (professionnelle, culturelle, sociale...).

Ouvert à l'international, le nouveau dispositif du service civique (loi du 10 mars 2010) permet également de soutenir l'action internationale des collectivités territoriales par la mobilisation de jeunes volontaires dans le cadre de missions au service de l'intérêt général. France Volontaires, en tant que membre fondateur de l'Agence du Service Civique, contribue ainsi également au développement du service civique dans sa dimension internationale.

Complémentaire des dispositifs existants, ce nouveau statut permet ainsi d'offrir un engagement à l'international de longue durée pour un public plus jeune (16 à 25 ans), mettant fortement en avant l'échange et la rencontre interculturelle. Il valorise également la dimension « territoriale » de l'action internationale des collectivités, en permettant à des jeunes de bénéficier de ce statut de volontaire à la fois en France et à l'étranger (et donc d'être volontaire dans les deux territoires pendant un même contrat).

- assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de programmes de coopération décentralisée ;
- programmes régionaux de volontariat ;
- chantiers de jeunes (sur ou hors zones de coopération prioritaire) ;
- congés de solidarité ouverts leurs agents ;
- ...

L'engagement des collectivités à l'international s'articule donc nécessairement avec les politiques d'éducation au développement qu'elles mènent localement. Cités Unies France encourage les dispositifs de volontariat au titre qu'ils préparent les jeunes au nouvel espace mondial. De tous les citoyens, les jeunes sont et seront en effet les plus affectés par les nouvelles réalités qui découlent du nouvel espace économique mondial. Or, l'acquisition de compétences à l'international est un atout pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail, et au-delà, l'expérience d'engagement à l'international constitue un temps d'apprentissage essentiel pour vivre l'interculturel et favoriser l'épanouissement personnel et social des individus. En rendant accessible aux jeunes de leurs territoires une expérience de volontariat à l'international, les collectivités les préparent à relever les défis du nouvel espace mondial dans lequel ils sont appelés à évoluer.

Cependant, quelques questions subsistent : Comment favoriser la coordination avec l'engagement ici en France ? Comment donner l'opportunité à tous les jeunes, en évitant un volontariat d'élite ? Quels sont véritablement les dispositifs accessibles, et à quelles conditions ? Comment mettre en œuvre des missions d'intérêt pour le partenaire du sud ? Ces questions sont des questions récurrentes qui se posent aux collectivités territoriales.

Les volontariats, tels qu'ils ont été conçus et tels qu'ils évoluent aujourd'hui, offrent des réponses à ces interrogations par les valeurs qu'ils portent (solidarité, engagement, réciprocité, respect de l'autre dans sa différence) et par les dynamiques d'engagement citoyen qu'ils mobilisent.

Le Volontariat d'Initiation et d'Echanges

Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales. Privilégie l'échange interculturel et l'enrichissement personnel par rapport aux actions menées.

Public : jeunes (16 à 25 ans)

Durée : courte (deux semaines à trois mois)

Dispositifs : chantiers JSI/VVSI, chantiers de jeunes (bourses à projets de collectivités...), voyages découvertes, échanges de jeunes...

L'Engagement de Service Civique

C'est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Cet engagement peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif (associations...) ou de personnes morales de droit public (collectivités territoriales...) en France et à l'international.

France Volontaires participera entre autres à la mise en œuvre des politiques publiques jeunesse, à la définition des stratégies du volet international du Service Civique, à l'animation, à la promotion, au pilotage du dispositif et à la mobilisation des différents acteurs associatifs et des collectivités territoriales au Nord et au Sud.

Le Volontariat de Solidarité Internationale

Toute personne, s'engageant par contrat de VSI avec une association agréée par l'Etat. Privilégie la dimension solidarité internationale et l'expérience professionnelle en alliant apprentissage, compétence et engagement.

Public : en majorité de 25 à 30 ans

Durée : un à deux ans

Dispositifs : loi du 23 février 2005, 27 associations agréées par le MAEE

Le Volontariat d'Echange et de Compétences

Toute personne, active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel. Privilégie l'apport de compétences et la mobilisation d'une expertise ponctuelle en réponse à un partenaire du sud.

Public : actifs ou retraités

Durée : une semaine à dix mois

Dispositifs :

- le volontariat senior : personnes retraitées, missions d'une durée de 2 semaines à 10 mois
- les congés de solidarité : salariés en activité, missions d'une durée d'une semaine à un mois

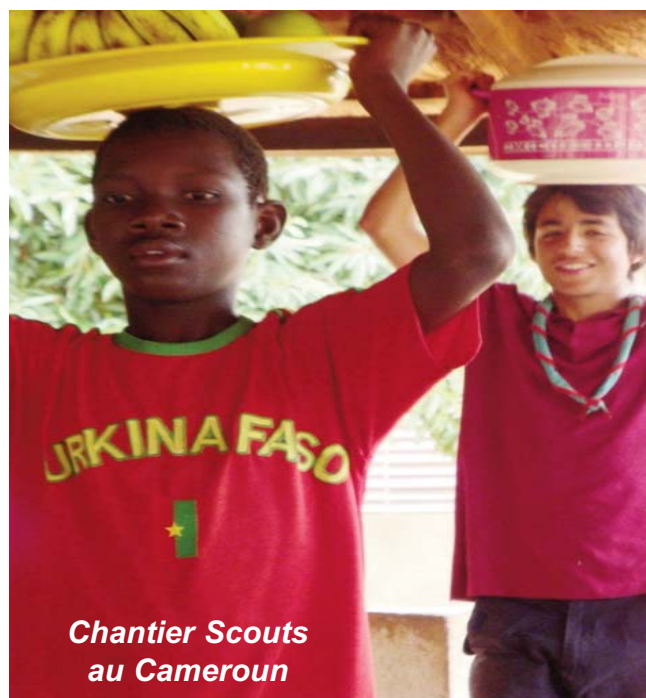
Les congés de solidarité

valoriser les compétences de ses agents au service d'une ambition collective pour la coopération internationale

France Volontaires accompagne plusieurs collectivités locales (Région Centre, Conseil général du Cher, Conseil général du Finistère...) dans la mise en œuvre des « congés de solidarité ». Mettre à profit les compétences personnelles et professionnelles de leurs agents en faveur de projets de coopération internationale, dans le cadre d'une mission de deux à quatre semaines, tel est l'enjeu. Ce dispositif original permet ainsi de partager les actions de la collectivité à l'international en interne, de renforcer l'ouverture des agents sur des problématiques de solidarité internationale et également de soutenir les actions menées par la collectivité ou par le tissu associatif local dans les territoires de coopération.

Ainsi, le **Conseil général du Finistère** a mis en place en 2010 ce dispositif pour ses agents. Les missions principales auxquelles sont affectées l'agent correspondant à la mise en œuvre et au suivi d'un projet en lien avec les partenariats de coopération décentralisée du Conseil général à Chiloé (CHILI) et dans la Région DIANA à Madagascar ou en lien avec une association finistérienne de solidarité internationale dans tout pays du Sud où France Volontaires a une représentation. Les premiers « volontaires » sont partis à Diégo-Suarez (Diana) en mai 2010.





**Chantier Scouts
au Cameroun**

Démarche Qualité Jeunesse

Le Programme Développement Démarche Qualité Jeunesse s'inscrit dans le cadre du dispositif JSI VVSI et rassemble sur 4 pays (Burkina, Sénégal, Bénin, Mali) les principaux acteurs français (Scouts et Guides de France, CEMEA, Leo Lagrange, Ligue de l'Enseignement). Le programme devrait prochainement s'étendre à 2 autres pays (Maroc et Madagascar).

Dans les différents pays, le rôle de chaque Volontaire de France Volontaires mobilisé sur ce programme, s'articule autour de 3 axes :

- appui aux personnes et aux structures basées au Nord dans la préparation des chantiers ;
- renforcement des capacités des structures locales dans l'accueil des chantiers (notamment auprès des groupes de

jeunes afin que soient réunies les conditions de la rencontre interculturelle) ;

- appui à la structuration du secteur et à l'animation de réseaux nationaux (notamment via les collectifs qui se sont mis en place suite au travail de recensement et de mise en relation fait par les volontaires),

Durant l'été 2010, de nombreux chantiers se sont inscrits dans ce programme Qualité Jeunesse. Ainsi, La fondation d'Auteuil a organisé un chantier avec l'orphelinat de Villy afin de réaliser la clôture d'un jardin maraîcher et de l'équipement pour du petit élevage. Les éclaireurs et éclaireuses de France avec l'association Djiguya du Houët (engagée auprès des enfants des rues) ont participé à la construction d'une classe de collège et ont mis en scène un spectacle ballet....

VSI en coopération décentralisée ?

France Volontaires, le **SCD**, la **DCC**, le **CEFODE** et la **Guilde Européenne du Raid** accompagnent de nombreuses collectivités (villes, EPCL, Conseils généraux et Conseils régionaux), y compris d'outre mer, dans la mise en œuvre de programmes de coopération décentralisée, mobilisant plus de cent volontaires en Afrique subsaharienne, Asie, Amérique du sud et Maghreb.

Par leur positionnement au plus près des acteurs et par leur présence continue sur le terrain, ces volontaires contribuent au renforcement des liens entre collectivités territoriales et apportent un appui aux dynamiques de solidarité Nord/Sud.

Formés et accompagnés dans leurs missions, ils concourent au succès des actions entreprises. Ils peuvent ainsi :

- accompagner un processus de décentralisation, une réflexion sur la citoyenneté et la démocratie, la bonne gouvernance...
- consolider les liens entre acteurs du Nord et du Sud et informer au quotidien des évolutions des dynamiques locales ;
- faire comprendre les valeurs, les principes et les enjeux d'un projet de coopération ;
- témoigner de la coopération au Nord ;
- promouvoir l'éducation au développement au Nord.

Une **étude de capitalisation*** commanditée par **France Volontaires** et la **DAECT** fait le point sur cette pratique de mobilisation des VSI dans l'action extérieure des collectivités territoriales.

(*ETIC Nord Sud, janvier 2010 – étude disponible auprès de France Volontaires)

